



Mobilisons-nous pour obtenir le retrait du projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)

Mme Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) veut faire voter les avis sur la LPPR le 12 juin au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), le 17 au Comité Technique ministériel de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CT-MESR) et le 22 au Comité Technique des personnels de statut universitaire (CT-U). Tout cela visant à ce que le texte soit présenté en Conseil des Ministres le 8 juillet. C'est inacceptable !

Le Ministère et le gouvernement veulent passer en force malgré l'opposition unanime des organisations représentatives du personnel et des étudiant·e·s de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Ils profitent du fait que les universités et centres de recherches soient fermés, et que la crise sanitaire impose des mesures de restriction des libertés notamment sur le droit de manifester. Ils veulent empêcher les personnels et les étudiant·e·s de prendre pleinement connaissance des conséquences néfastes de ce projet de loi qui modifiera durablement leurs conditions de travail.

Les organisations syndicales signataires avec le personnel et les étudiant·e·s de l'ESR ont dénoncé le contenu de cette loi qui a été annoncé à des nombreuses reprises par Mme Vidal avant le début du confinement. Le texte contient tout ce que nous avons dénoncé, notamment dans les manifestations du 5 mars :

- Liquidation des statuts avec la mise en place de « tenure tracks », contrats de 3 à 6 ans pouvant concerner jusqu'à 25 % des recrutements de directeurs de recherche et de professeurs ;
- Explosion de la précarité avec la mise en place des « CDI » de mission scientifique pour la durée des projets ;
- Renforcement de la recherche sur projets avec une part croissante du financement des besoins pérennes passant par l'ANR et ses appels à projets ;
- Renforcement du rôle du HCERES avec l'extension de l'évaluation à la totalité des missions des établissements.

Quant aux fameux « engagements » budgétaires sur 10 ans que la ministre ne cesse de mettre en avant, ils n'engagent en rien les gouvernements à venir. L'augmentation prévue en 2021, + 224 millions pour programme 172 (ANR et EPST) et + 165 millions pour le programme 150 (université), correspond en fait à une diminution de - 285 millions pour le programme 193 (spatial). Ainsi seuls 104 M€ sont abondés pour 2021, ce qui est bien loin du compte ! (*Article 2 du projet de loi : pour 2021, il est prévu au programme 172 +224 M€, au programme 193 -285 M€, au programme 150 +165 M€ = 104 M€*).

Les établissements de l'enseignement supérieur et la recherche ont besoin tout de suite de financements pour :

- prolonger immédiatement les contrats doctoraux, les CDD et les stages des étudiants ;
- assumer les dépenses faites dans le cadre de la crise sanitaire (achat de masques, fournitures...) ;
- redémarrer les expériences en laboratoire : des matériels ont été donnés aux hôpitaux.

Nos organisations invitent d'ores et déjà les personnels et les étudiant·e·s à débattre et à se prononcer sous toutes les formes possibles, en présence ou à distance, pour dénoncer ce passage en force, exiger le retrait de ce texte et obtenir l'ouverture de véritables négociations pour un véritable service public national de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Nos organisations appellent à multiplier les initiatives dans tout le pays le 12 juin au moment où le CNESER « virtuel » est censé se tenir, ainsi que les 17 et 22 juin, jours de tenue des CTMESR et CTU. A Paris, les organisations et la coordination des facs et labos en lutte invitent personnels et étudiant·e·s à se rassembler, avec toutes les précautions sanitaires requises, **place de la Sorbonne le 12 Juin à 13h30.**

Nous appelons également les personnels de l'ESR et étudiant·e·s à rejoindre les manifestations des personnels de santé prévues le 16 Juin.

Signataires : CGT-INRAE, SNTRS-CGT, CGT- FERCSup, FO ESR, SUD Recherche-EPST, SUD Education, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, UNEF